

«Il paraît clair que la récession n'est pas due à des facteurs directement reliés à l'ALE. En fait, jusqu'à maintenant, les faits corroborent plutôt le scénario optimiste des partisans du libre-échange que les avis de ses détracteurs... Le libre-échange avec les États-Unis a contribué au développement des industries à haute valeur ajoutée, qui sont cruciales pour la croissance économique du Canada... En particulier, de nombreux secteurs manufacturiers canadiens semblent s'en être tirés remarquablement bien sur le marché américain, sous le régime de l'ALE.»

Mais les arguments des critiques débordent l'économique pour se concentrer sur les sombres complots et sur la perte de souveraineté.

Comme le dollar canadien s'est récemment déprécié de 11 p. 100, je vous demande ce qu'il est advenu du «protocole secret» qui aurait été conclu pour le soutenir.

Étant donné certaines propositions américaines visant l'adoption d'un régime de soins médicaux semblable au nôtre, faut-il croire ceux qui soutenaient que l'ALE entraînerait son démantèlement?

Où sont les exportations de gros volumes d'eau prévues par les critiques? Et comment se fait-il que nos industries culturelles prospèrent alors que l'ALE était censé marquer leur disparition?

Il est clair que les critiques de l'Accord avaient tort, tant dans leurs craintes pour l'économie que dans leurs préoccupations pour la culture.

Le fait est que l'ALE a fait du Canada un pays plus fort, plus apte à livrer concurrence et à se développer et davantage capable de maintenir des programmes sociaux que nous considérons comme l'un des plus beaux aspects de la réalité canadienne.

Ces dernières semaines, deux actions commerciales américaines ont amené les critiques à réitérer leurs plaintes contre l'ALE.

Les différends commerciaux ne sont jamais plaisants, mais avec l'ALE, nous avons au moins un mécanisme pour les régler rapidement et équitablement.

Plutôt que de dépendre entièrement d'un processus unilatéral et politiquement vulnérable, comme c'était le cas avant l'ALE, nous aurons un système bilatéral de règles qui offre une certaine mesure de prévisibilité et de stabilité.

Nous avons nous-mêmes critiqué, très justement, la décision américaine de la semaine dernière de soumettre l'affaire des porcs vivants à la procédure de contestation extraordinaire; mais